

Image not found or type unknown



Certificat de conformité+vente maison

Par azul, le 28/11/2011 à 15:43

Bonjour,
en procédure de divorce je veux vendre la maison. j'ai découvert récemment en allant à l'urbanisme, un procès verbal de non conformité (2006). L'urbanisme me dit que je ne l'obtiendrait pas de toute façon (une petite allée de 90cm/10 m). Mon conjoint à l'époque ne m'a rien dit et là que faire ?